



Délibération n°2025-02

Date de la convocation : 21 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	34
Nombre de conseillers votants :	39
- dont « pour » :	39
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

Objet : Décisions du Président dans le cadre de sa délégation

Le lundi 27 janvier 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de janvier à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Oeyregave, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Rachel DURQUETY, Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Corine DE PASSOS, Bernard DUPONT, Lionnel BARGELES, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Roland DUCAMP, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Jean-Luc SEMACOY, Liliane MARBOEUF, Valérie BRETHOUS, Stéphane BELLANGER, Marie Josée SIBERCHICOT, Sandrine DARRICAU-DUFAU, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Annie LAGELOUZE,

Suppléants : Fabienne THUILLIER

Étaient excusés : Estelle LEVI, Guy BAUBION BROYE, Christel ROLLO, Régine TASTET, Marie-Françoise LABORDE,

Procurations : Christian DAMIANI à Julien PEDELUCQ, Dominique DUPUY à Jean-François LATASTE, Thierry CALOONE à Serge LASSERRE, François CLAUDE à Jean-Luc SEMACOY, Henri LALANNE à Annie LAGELOUZE

Absents : Thierry LE PICHON, Bruno TRAVERT,

Secrétaire de séance : Bernard DUPONT

VU l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée au Président par délibération n° 2020-65 du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020.

CONSIDERANT l'obligation de présenter au Conseil communautaire les décisions prises par le Président en vertu de cette délégation,

Il est rendu compte des décisions prises depuis le dernier conseil communautaire :

- Décision 2024-110 : Constitution de provision pour créances douteuses budget principal
- Décision 2024-111 : Constitution de provision pour créances douteuses budget annexe multiple rural
- Décision 2024-112 : Souscription d'emprunt de 900 000 € auprès du crédit coopératif
- Décision 2024-113 : Signature d'un devis du SYDEC portant sur le renouvellement de l'éclairage public Route du Tuc à Orthevielle
- Décision 2024-114 : Achat d'une clôture rigide auprès d'un particulier et signature du contrat correspondant
- Décision 2024-115 : Avenant n°1 à la convention de partenariat et d'emprunt du jeu et du livre du Service culture à des établissements scolaires
- Décision 2024-116 : Contrats dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans – décembre 2024
- Décision 2024-117 : Mise à disposition de deux minibus à l'Association « Club Basket Arrigans »
- Décision 2024-118 : Mise à disposition d'un véhicule à la Commune de Oeyregave
- Décision 2024-119 : Signature d'un contrat d'externalisation d'affranchissement pour les services de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans



- Décision 2024-120 : Reprise de provisions pour l'année 2024 rural
- Décision 2024-121 : Reprise de provisions pour l'année 2024 - budget annexe Office de tourisme
- Décision 2024-122 : Admission en non-valeur – créances éteintes – Budget principal
- Décision 2024-123 : Admission en non-valeur – créances irrécouvrables – Budget principal
- Décision 2024-124 : Signature d'une convention d'occupation précaire du local n°2 de l'écloserie d'entreprises d'Orthevielle avec l'entreprise « Courant Sauvage »
- Décision 2024-125 : Convention de prestations avec le Docteur CABALET-LAFARGUE relative à la fonction de médecin référent « santé et accueil inclusif » au multi-accueil les Bibous
- Décision 2024-126 : Contrat de cession pour l'organisation d'un spectacle par l'ALSH des Arrigans le 02 janvier 2025
- Décision 2024-127 : Déclaration sans suite de la consultation relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Décision 2024-128 : Avenant n°1 au marché relatif à l'étude préalable de délimitation d'un site patrimonial remarquable sur la Commune de Sorde-l'Abbaye
- Décision 2024-129 : Conclusion d'une convention de résiliation amiable du commodat signé avec l'Association de promotion des kiwis des Pays de l'Adour portant sur une parcelle située à Bélus et une parcelle située à Saint-Etienne d'Orthe
- Décision 2025-01 : Signature d'un devis de l'Association AGRI RENFORT portant sur le parrainage d'une ruche en 2025
- Décision 2025-02 : Mise à disposition de deux minibus pour l'association RCPL

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Jean Marc LESCOUTE

